

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0041939

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4828 Société : 137873

Actif Pensionné(e) Autre : Chakib

Nom & Prénom : CHAKIB

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 0658453453 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>BNNAE</i> radiologie et imagerie médicale ICE : 00262001200005	21/10/22	IRN corps entier	4 500 DHs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODR.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
G	

[Création, remont, adjonction]

ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



FACTURE N°:	2947/2022
DATE FACTURE	21/10/2022
DATE EXAMEN	21/10/2022

HALIME FAOUZIA

Désignation	Montant
IRM CORPS ENTIER	4 500,00
<u>TOTAL</u>	4 500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de QUATRE MILLE CINQ CENTS DHS





Casablanca, le 21-10-2022

PATIENT : HALIME FAOUZIA**MEDECIN TRAITANT** : PR ZAFAD Saadia**IRM CORPS ENTIER****INDICATION** : Myélome multiple ; douleurs dorsales.**TECHNIQUES :**

- Séquence coronale diffusion corps entier.
- Séquence coronale T1.
- Séquence coronale STIR.
- Séquence sagittale T1 sur le rachis entier.

RESULTATS :**• Au niveau du rachis :**

- En T1 : le signal de la moelle osseuse est abaissé par rapport à l'âge du patient se rapprochant à celui du muscle ou du disque intervertébral. Cet hyposignal diffus de la moelle osseuse est compatible avec une infiltration diffuse.
- En T2 avec suppression de graisse : le signal des corps vertébraux est supérieur au muscle.
- En séquence de diffusion : le signal de la moelle osseuse est supérieur à celui du muscle.
- Infiltration nodulaire hétérogène de la moelle osseuse réalisant l'aspect en poivre et sel.
- Tassement biconcave modérée de D5, D9, D12 sans recul du mur postérieur.
- Cervicathrose étagée avec pincement discal C5-C6.

• Au niveau du bassin et des racines des membres:

- Hyposignal T1 nodulaire et hétérogène des régions épiphysio-métaphysaires des racines des membres et du bassin avec un hypersignal T2 STIR supérieur à celui des muscles.

CONCLUSION :

- Aspect IRM d'infiltration diffuse et multifocale de la moelle osseuse entrant dans le cadre du myélome.
- Tassement malin biconcave modéré de D5, D9 et D12.
- Cervicathrose étagée avec pincement discal C5-C6.

Merci de votre confiance



ORDONNANCE

Home

Halem

Tarzia

myelone

Nbro +

meelhype ste
Dolens persates.

↳ I.R.M. Corps

entier

Pr. Saadia ZAKAD
Hématologie - Clinique
Clinique Al Madina
Tél. 0524 746 649 066 562 33 07

ابن نافيس
الطب والفلسفة
الطب والفلسفة
Pathologie & Imagerie Medicale
ICE 002620047000130